

SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. LAURENT GBAGBO

PUBLIQUE

ANNEXE 11

Article paru dans le Nouveau Courrier N. 564, intitulé: violation des droits de l'Homme, le patron de l'ONUCI enfonce le régime Ouattara, 14 juillet 2012

DANS L'ACTU

Violation des droits de l'Homme

Le patron de l'Onuci enfonce le régime Ouattara

Par Saint-Claver Oula

C'est le 18 juillet prochain que le successeur de Young Jin-Choi à la tête de l'Opération des Nations-Unies en Côte d'Ivoire (Onuci) présentera, devant le Conseil de sécurité, le 30e rapport sur la situation en Côte d'Ivoire. Il est accablant vis-à-vis du régime Ouattara.



Albert Koenders, patron de l'ONUCI.

Le rapport, s'il est présenté au Conseil de sécurité tel qu'il nous a été rendu par une note d'information en provenance de l'Onuci, devrait amener l'institution internationale à mettre la pression pour que cessent les trahisons, les arrestations arbitraires, les tortures et les condamnations sans fondement. Car depuis qu'il a pris le pouvoir, le régime Ouattara ne cesse de s'adonner aux violations flagrantes des droits de l'Homme sur toute l'étendue du territoire national. «Le rapport du Secrétaire général des Nations Unies indique des préoccupations au niveau des droits de l'homme. Sur ce plan, M. Koenders est préoccupé par les rapports et témoignages crédibles faisant état de violations de ces droits et de faits illicites commis par des éléments des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) ou des groupes associés à ces derniers. Il engage les autorités à redoubler d'efforts pour prévenir de tels abus, et combattre l'impunité en traduisant tous les auteurs en justice, quel que soit leur statut ou leur appartenance politique. Toutes les personnes arrêtées et détenues

doivent être immédiatement informées des motifs de leur arrestation et jouir de leur droit à une procédure juste et équitable. Le Secrétaire général des Nations Unies et son Représentant Spécial estiment que la situation des droits de l'homme dans le pays reste préoccupante, au point qu'elle nécessite une attention et une action accrue de la part des parties prenantes nationales», indique la note d'information qui fait référence au rapport de Bert Koenders.

Entre autres éléments dans le rapport du représentant spécial du secrétaire général de l'Onu en Côte d'Ivoire, figure la Réforme du secteur de sécurité (RSS) et Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR). Bert Koenders soulignera «la nécessité de la mise en place d'une réforme efficace du secteur de la sécurité et d'activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration dans les deux pays (la Côte d'Ivoire et le Libéria), essentielle pour appuyer les efforts de stabilisation. Elle doit éliminer les facteurs de conflit et s'attaquer aux questions sous-jacentes, en

particulier celles liées à la propriété foncière et à l'identité. La Côte d'Ivoire doit s'attaquer d'urgence aux causes profondes du conflit et promouvoir la réconciliation en adoptant des mesures concrètes à l'échelle nationale [...]

Il n'est pas exclu, à en croire ledit rapport, que le premier responsable de l'Onu en Côte d'Ivoire «demande avec insistance au Gouvernement d'accélérer la mise au point d'un programme national de DDR assorti de critères d'admission clairs et stricts et de trouver des solutions permettant d'intégrer durablement ces personnes (les ex-combattants) à la vie sociale et économique.»

Le dialogue politique n'a pas été passé par pertes et profits. Le rapport fera cas de la nécessité de poursuivre le dialogue politique «qui demeure la pierre angulaire du processus d'un Etat républicain.» «Il demande instamment au gouvernement de continuer à s'employer à garantir un dialogue politique authentique et une réconciliation à tous les niveaux et d'offrir un espace politique à l'opposition.»

Grandes lignes du rapport accablant que Albert Koenders présentera à l'ONU

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Albert Koenders, représentera le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, dans les discussions qui auront lieu la semaine prochaine au Conseil de Sécurité à New York sur la Côte d'Ivoire. M. Koenders présentera, le 18 juillet, devant le Conseil, le 30e rapport du Secrétaire général sur la situation en Côte d'Ivoire.

M. Koenders est encouragé par les progrès d'ensemble que le pays a accomplis et par les mesures que le Gouvernement a prises en vue de garantir la stabilité, la réconciliation et le relèvement économique de la Côte d'Ivoire. Cependant, le Représentant spécial mettra en exergue la nécessité pour tous les acteurs ivoiriens de renforcer leur action dans quatre domaines clés soulignés dans le rapport du Secrétaire-général des Nations Unies.

Politique : De la nécessité de poursuivre le dialogue politique

Au plan politique, Ban Ki-Moon souligne dans ce rapport l'importance de la poursuite du dialogue politique, qui demeure la pierre angulaire du processus d'un état républicain. Le rapport demande à toutes les parties concernées d'y participer dans un esprit constructif. Il demande instamment au Gouvernement de continuer à s'employer à garantir un dialogue politique authentique et une réconciliation à tous les niveaux et d'offrir un espace politique à l'opposition. Il appelle les partis de l'opposition à jouer un

rôle constructif et à contribuer à bâtir un avenir meilleur pour la Côte d'Ivoire.

Situation des Droits de l'Homme

Le rapport du Secrétaire général des Nations Unies indique des préoccupations au niveau des droits de l'homme. Sur ce plan, M. Koenders est préoccupé par les rapports et témoignages crédibles faisant état de violations de ces droits et de faits illicites commis par des éléments des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) ou des groupes associés à ces derniers. Il engage les autorités à redoubler d'efforts pour prévenir de tels abus, et combattre l'impunité en traduisant tous les auteurs en justice, quel que soit leur statut ou leur appartenance politique. Toutes les personnes arrêtées et détenues doivent être immédiatement informées des motifs de leur arrestation et jouir de leur droit à une procédure juste et équitable.

Le Secrétaire général des Nations Unies et son Représentant Spécial estiment que la situation des droits de l'homme dans le pays reste préoccupante, au point qu'elle nécessite une attention et une action accrue de la part des parties prenantes nationales.

Situation dans l'ouest du pays et le long de la frontière avec le Libéria

Le rapport constate avec inquiétude que l'instabilité persiste et que la situation sécuritaire ne cesse de se dégrader dans l'ouest de la Côte d'Ivoire et le long de la frontière avec le Libéria. Les tensions entre les services de

sécurité et la population, le réarmement et le recrutement présumés d'ex-combattants ivoiriens et libériens, les violentes attaques perpétrées contre les villages frontaliers, avec leur lot de morts et de blessés, provoquent des destructions et des déplacements de population, et demeurent de grandes sources de préoccupation.

Le Représentant spécial reste particulièrement préoccupé par les risques et les menaces que font peser sur la stabilité en Côte d'Ivoire et la sécurité de la population, les nombreuses armes qui circulent dans le pays, les mouvements transfrontaliers d'ex-combattants ainsi que les intentions des partisans de l'ancien régime, autant d'éléments qui mettent gravement en danger la population de la région et compromettent la stabilité de la Côte d'Ivoire, du Libéria et de toute l'Afrique de l'Ouest.

Il appartient aux gouvernements ivoirien et libérien de protéger la population civile, de promouvoir la réconciliation et d'assurer la sécurité. Tout en notant les initiatives prises pour renforcer la coopération entre les deux pays, M. Koenders leur lance un appel pour qu'ils s'emploient plus activement à améliorer la sécurité le long de leur frontière et à assurer la protection des leur populations. Par ailleurs des mesures doivent être prises par les deux pays pour identifier les fauteurs de troubles et placer les auteurs de violations devant leurs responsabilités.

La présence d'éléments armés et leurs mouvements transfrontaliers, le trafic illicite et la criminalité organisée constituent des

menaces qui s'étendent bien au-delà des frontières de la Côte d'Ivoire et du Libéria. L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, la Mission des Nations Unies au Libéria et les équipes-pays des Nations Unies des deux pays concernés, devront continuer à aider les gouvernements tout en renforçant encore leurs activités et leur coopération, conformément à leurs mandats respectifs.

Réforme du secteur de sécurité (RSS) et Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR)

Le rapport souligne la nécessité de la mise en place d'une réforme efficace du secteur de la sécurité et d'activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration dans les deux pays, essentielle pour appuyer les efforts de stabilisation. Elle doit éliminer les facteurs de conflit et s'attaquer aux questions sous-jacentes, en particulier celles liées à la propriété foncière et à l'identité. La Côte d'Ivoire doit s'attaquer d'urgence aux causes profondes du conflit et promouvoir la réconciliation en adoptant des mesures concrètes à l'échelle nationale, tout en privilégiant le renforcement de l'état de droit et le rétablissement de l'autorité de l'Etat dans l'ouest du pays.

Toujours sur le plan du RSS, le Représentant spécial estime indispensable de faire progresser de façon tangible ce processus pour l'instauration durable de la paix et de la stabilité dans le pays. Le rapport relève que le Président Alassane Ouattara a entrepris de

superviser directement la réforme du secteur de la sécurité, et demande instamment au Gouvernement d'accélérer la mise en place d'un dispositif national qui permettra de guider ce processus d'importance cruciale. Les atteintes répétées à la sécurité perpétrées par des éléments armés, la récente multiplication des attaques commises par des individus et des groupes armés et des cas signalés de recrutement et de réarmement des ex-combattants mettent en relief la nécessité de prendre d'urgence des mesures concrètes de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR). M. Ban Ki-Moon et M. Koenders demandent avec insistance au Gouvernement d'accélérer la mise au point d'un programme national de DDR assorti de critères d'admission clairs et stricts et de trouver des solutions permettant d'intégrer durablement ces personnes à la vie sociale et économique. Il faudra pour cela adopter également une optique sous-régionale, et le rapport encourage au premier chef les gouvernements ivoirien et libérien à prendre des mesures propres à lutter contre la recrudescence de ces menaces.

Selon le Secrétaire général, un plan global de réforme du secteur de la sécurité devrait favoriser la confiance mutuelle et la cohésion au sein des services de sécurité et entre eux. Ce plan devrait aussi améliorer les relations entre les services de sécurité et de maintien de l'ordre et les personnes qu'ils sont chargés de protéger.

Source : Onuci